

Le maire a présenté ses vœux



Le maire a présenté ses vœux

Samedi matin, à la salle des fêtes, le maire Claude Vettor a présenté ses vœux à ses administrés :

Le conseil municipal est heureux de vous accueillir dans cette salle des fêtes et se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux de santé, joie, bonheur et que cette année vous soit douce et chaleureuse, ainsi qu'à votre famille et à l'entourage qui vous est cher.

Les travaux et investissements

Après avoir exprimé son plaisir d'accueillir de nouvelles familles à Campagne d'Armagnac, le maire a rappelé les décès survenus dans le courant de l'année 2019, notamment du premier adjoint, Claude Schmitt. Il a ensuite détaillé les travaux et investissements réalisés, notamment, la mise en place d'une chambre froide située au local technique, en précisant :

Concernant la cellule froide qui jouxte la salle des fêtes, nous avons fait poser une porte, plus facile d'accès pour les utilisateurs, et nous avons procédé à sa mise aux normes sanitaires, avec un système de froid adéquat. Les travaux du local technique sont quasiment achevés. Il ne reste que l'enduit extérieur à faire, retardé par les pluies diluviennes de cet automne et début d'hiver, et actuellement, nous attendons la disponibilité de l'artisan, lui aussi retardé dans son emploi du temps. Tout dernièrement, la commune a acquis un lave-vaisselle professionnel en remplacement de celui du foyer hors d'usage.

Le maire a rappelé que, depuis 2018, les deux marronniers de la place de la mairie présentaient des faiblesses de fin de vie et l'enlèvement des souches a permis l'empierrage et le goudronnage, sécurisant ainsi cette place. Le maire a remercié les techniciens du service voirie de la Communauté de communes pour le travail réalisé.

Claude Vettor a prolongé son discours en signalant que la municipalité en a profité pour faire couper le vieux chêne près du lavoir qui avait subi la foudre et les acacias qui penchaient de plus en plus et devenaient dangereux :

Nous avons coulé une dalle et implanté une table pour agrémenter cet endroit paisible. Le conseil municipal a aussi délibéré, pour déplacer le chemin communal dit de Marguestau et du moulin, et le positionner le long de la Douze et du Bergon.

Le budget participatif

Le maire a signalé que les trois projets présentés au budget participatif gersois ont été retenus par le Conseil départemental. Il s'agit de l'acquisition du matériel et accessoires de découpe de gibiers pour la Société de chasse. L'association Les Quatés Cluches a obtenu l'aménagement du chemin communal dit de Marguestau, en un lieu de détente et de parcours sportif, avec en complément quelques agrès. L'ALCC a obtenu l'aménagement du terrain de tennis qui n'est plus utilisé, en aire de jeux pour les enfants de 2 à 10 ans. Le maire a remercié les associations qui se sont mobilisées.

La Communauté de communes

Claude Vettor a ensuite rappelé que la commune fait partie de la Communauté de communes du Grand Armagnac en précisant :

Vous pourriez me dire, nous le savons au travers des impôts que nous payons. La Communauté de communes propose des services que nous n'avions pas et se substitue sur certaines prestations que nous gérons. » Le maire a énuméré les principaux services, notamment l'Enfance-Jeunesse, avec ses garderies, multi-accueils, crèches, centres de vacances, l'été jeunes, ainsi que la voirie avec son vaste programme de voirie de plus de 560 km, l'Office de tourisme et du thermalisme qui fait découvrir les richesses historiques et économiques du territoire, et le CIAS qui accompagne les aînés et les personnes rencontrant des difficultés d'autonomie suite à des accidents de la vie courante ou de santé et effectue le portage des repas tout au long de l'année. Quatre-vingt-cinq personnes y sont employées.

Le SETA

Le maire a signalé que depuis trois ans, la commune est rattachée au SETA

Nous sommes connectés à la Fontaine Sainte d'Estang, via le château du Catalan. La station de pompage d'Estang, pour servir l'ensemble de son territoire, a agrandi son site de production, doublant les pompes, les systèmes de traitements ; et le SETA a acquis un groupe afin de sécuriser la desserte d'eau même en cas de panne électrique. Le réseau du SETA fait plus de 470 km.

Le maire a conclu son discours en remerciant les trois agents communaux.